



Collectif d'associations
pour l'action sociale

rapport d'activité 2019

sommaire

• édito	3
• CAPAS en chiffres	4
• membres	5
• activités phares	
1/ gouvernance	7
2/ lunch thématique	10
3/ portage de projets	13
• projets en développement	16
• partenariats et actions collectives	17
• organes et comité	18
• comptes	21

édito

Le CAPAS a vécu une année 2019 particulière. Largement cité dans les médias suite à l'action collective déployée en avril afin de rendre visible l'invisible en matière de sans-abrisme, le CAPAS a su mettre en œuvre son agilité en hébergeant un projet hors du commun porté par plusieurs associations membres. Il aura fallu plus d'une dizaine d'années de plaidoyer, avec des actions de grande envergure telles que les 200 tentes plantées sur la plaine de Plainpalais en avril 2019 pour qu'une plus large « mise à l'abri » de toute personne sans domicile fixe puisse voir le jour à Genève. Une fois voté par le conseil municipal de la Ville de Genève un montant de 1.8 millions pour financer de l'hébergement d'urgence, le CAPAS a hébergé un projet porté par le CausE dont les huit acteurs et actrices, sauf un, sont membres du CAPAS.

Le comité du CAPAS a accepté dans l'urgence et en plein été de bousculer son organisation pour héberger ce projet innovant permettant ainsi de lutter aussi contre les silos. Le CausE a pu mettre en place un dispositif humanitaire innovant et flexible permettant à 130 personnes de trouver un lit dans des lieux en surface. Cette expérience a fédéré une action collective qui visait à réduire le niveau de vulnérabilité des personnes et groupes de personnes en situations d'exclusion.

Cet espace d'intervention intermédiaire entre les dispositifs publics et la société civile a contribué au développement de dispositifs adaptés aux plus vulnérables sans distinction aucune, et de manière inconditionnelle avec des réponses adaptées à des publics différents.

Pour être conforme aux exigences de la Ville de Genève, nous avons dû procéder à quelques démarches administratives passant de la banale inscription au registre du commerce jusqu'à la plus contraignante en dotant notre organisation d'un système de contrôle interne et opérant une révision ordinaire de nos comptes. Cette première d'envergure a largement questionné notre organisation et notre gouvernance qui se doit d'évoluer encore, de manière indispensable, c'est pourquoi le comité s'est attelé à cette tâche dont il partagera les réflexions avec les membres.

Le CAPAS, 8 ans après sa fondation par 26 associations a accueilli en 2019 L' Association catholique d'action sociale et éducative (ACASE), le Groupe sida Genève et le Bureau central d'aide sociale (BCAS), portant ainsi le nombre de ses membres à 45. Ces trois nouvelles adhésions et celles à venir d'associations ou de fondations qui œuvrent dans le champ socio-sanitaire genevois est pour nous le signe d'un intérêt marqué par les plus-values qu'offre notre collectif. Les espaces partagés de

réflexions, la veille active menée par ses membres, le travail de plaidoyer et les efforts pour rendre visible et compréhensible les actions entreprises sont autant de point qui poussent aussi d'autres entités à vouloir nous rejoindre. Régulièrement sollicités par les autorités politiques, nous sommes en mesure de fonctionner comme observatoire de terrain et « caisse de résonance ».

Au moment d'écrire ces lignes, j'ai du mal à ne pas évoquer la crise que vivent les personnes que bon nombre d'associations accompagnent au quotidien. Les temps de la crise sanitaire ne sont pas terminés. Les plus fragiles d'entre nous doivent pouvoir être protégés et soutenus. L'année 2020 sera frappée par la question cruciale de la solidarité avec une référence inscrite au fronton de notre constitution,

« nous sommes véritablement déterminés à vivre ensemble dans le respect de l'autre... que la force de la communauté se mesure au bien-être du plus faible de ses membres ».

Par les engagements de ses membres, notre collectif est là pour rappeler sans cesse notre besoin de cohésion sociale.

Alain Bolle, Président du CAPAS

le CAPAS c'est + de ...

1331

heures de coordination

Travaux d'équipe, gestion de projets, rédactions diverses, administration, lobbying, rencontres inter-institutionnelles, organisation de séminaires, recherches de fonds, présentation de thématiques transversales, contacts avec les membres, etc.

1520

professionnels-les

7570

bénévoles

460

membres de comité

290'000

bénéficiaires

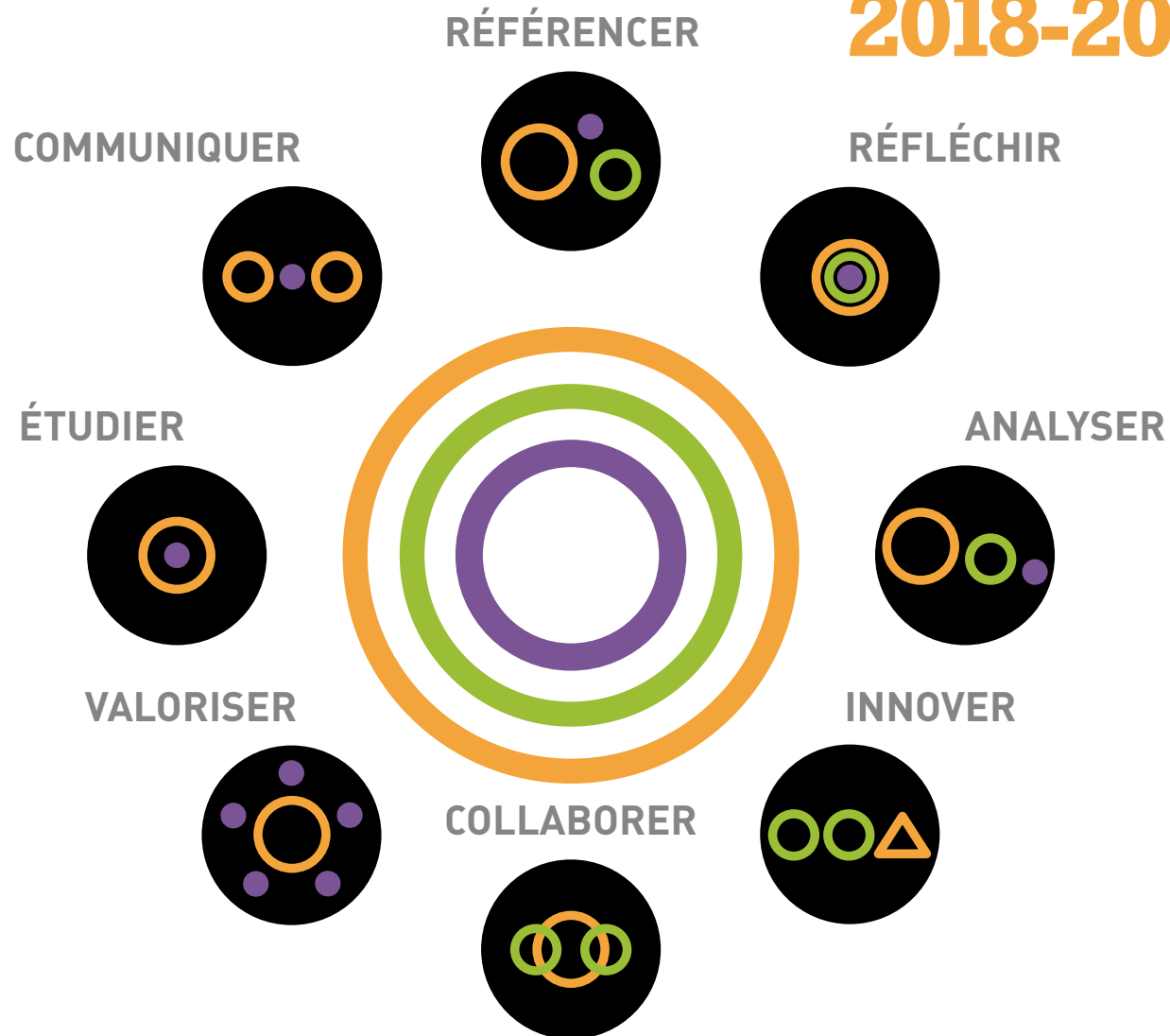
45 associations membres

LES ASSOCIATIONS MEMBRES AU 31.12.2019

ACASE*, Accueil de nuit (Armée du Salut), ALCIP, Appartement de Jour, Appartenance, Arcade 84, Aspasia, Association genevoise pour l'ethnopsychiatrie, AVVEC, Bateau Genève, **BCAS**, Boulevards, Camarada, Caritas, Carrefour AddictionS, Carrefour Rue, CEFAM, Centre de Contact Suisses Immigrés, Centre LAVI, Centre Genevois du Volontariat, Centre de la Roseraie, Centre Social Protestant, Centre de consultation pour victimes d'abus sexuel, Couple & Famille, Croix rouge genevoise, Découvrir, Ecole des Parents, Entreprise sociale l'Orangerie, F-Information, **Groupe Sida Genève**, La Main Tendue, Le CARE, Lestime, Maison Genevoise des Médiations, Office Protestant de Consultations Conjugales et Familiales, OSEO Genève, Parole, Partage, Pluriels, Première Ligne, Pro Juventute, Pro Mente Sana, Pro Senectute, SOS Femmes, Voie F.

* Nouveaux membres 2019

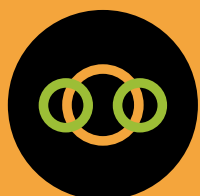
les 8 principaux axes de travail du CAPAS 2018-2019



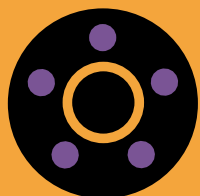
RÉFLÉCHIR



COLLABORER



VALORISER



activités phares

1/ GOUVERNANCE
ENTRE DIRECTIONS D'ASSOCIATIONS
ET COMITÉS

1/ GOUVERNANCE

ENTRE DIRECTIONS D'ASSOCIATIONS ET COMITÉS

Quelle gestion pour le partage du pouvoir et les prises de décision ?

Comment piloter la croissance du CAPAS ?



Comment partager les problématiques de terrain ?

Quels sont les principes de développement ?

1/ GOUVERNANCE

ENTRE DIRECTIONS D'ASSOCIATIONS ET COMITÉS

présentation

FOCUS SUR LA QUESTION DE LA GOUVERNANCE ENTRE DIRECTIONS D'ASSOCIATIONS ET COMITÉS

En novembre 2019, plus de 45 personnes ont participé à une rencontre organisée par le comité du CAPAS pour ses membres.

QUEL MODÈLE DE GOUVERNANCE POUR RÉPONDRE AU TRAVAIL DE PLUS EN PLUS COMPLEXE PARADOXAL ET ÉVOLUTIF ?

OBJECTIFS DE LA RENCONTRE

- Avoir une vision partagée de la situation et des modes de conduite des associations.
- Disposer d'un état des lieux des pratiques en cours.
- Valoriser les bonnes pratiques.
- Oser partager les problématiques de terrain.
- Renforcer la connaissance des uns et des autres.

THÉMATIQUES ABORDÉES

- La prise de décision entre comités et directions et le partage du pouvoir.
- Les changements et l'évolution des associations : comment assurer les transitions lors de changement de comité ou de direction et comment respecter l'ADN et l'histoire des associations.
- Les limites d'intervention et de marges de manœuvre de chacune des parties : répartition des rôles entre comités et directions.

PERSPECTIVES 2021

Poursuivre le travail sur la gouvernance à 2 niveaux :

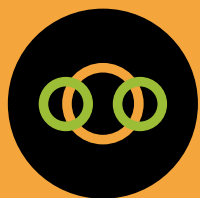
1. Pour la gouvernance entre directions et comités

- Rencontres de 2 groupes distincts : groupe directions et groupes de comités
- mise en commun des deux groupes - synthèse

2. Pour le CAPAS

- Comment piloter notre croissance ?
- Quelle gouvernance ?
- Quels principes de développement ?
- Avec quelles marges de manœuvre ?
- Quel positionnement ?
- Quoi piloter ensemble ?

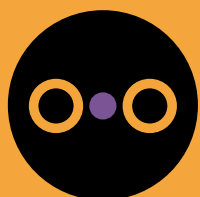
COLLABORER



INNOVER



COMMUNIQUER



activités phares

2/ LUNCH THÉMATIQUE

INSERTION PROFESSIONNELLE ET SOCIALE

« ACCOMPAGNEMENT VERSUS STIGMATISATION »

2/ LUNCH THÉMATIQUE

INSERTION PROFESSIONNELLE ET SOCIALE

9

associations actives
dans le projet

+ de 16

heures d'échanges avec
les équipes de terrain



29

recommandations

+ de 100

participant.e.s

2/ LUNCH THÉMATIQUE

INSERTION PROFESSIONNELLE ET SOCIALE

présentation

Jeudi 17 octobre 2019

Organisé par le CAPAS et ses membres :

Camarada, Caritas, Centre social protestant, Découvrir, Entreprise d'insertion l'Orangerie, OSEO Genève, Première Ligne, Pro Juventute, SOS Femmes.

Avec l'animation de Strategos, Valérie Bauwens.

«COMMENT PERMETTRE À DES DEMANDEUR.EUSE.S D'EMPLOI À GENÈVE, D'ACCÉDER EN PEU D'ÉTAPES À UNE ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE OU SOCIALE ?»

Sur la base de ce postulat, les 9 associations ont présenté 4 situations tirées de leurs pratiques professionnelles.

OBSERVATIONS

- A défaut d'avoir des structures relais sur le marché de l'emploi actuel, les personnes en insertion effectuent une succession d'étapes souvent longues et parfois infructueuses.
- Le manque de formation reste un handicap pour les personnes en processus d'insertion.
- Plus les bénéficiaires sont marginalisé.e.s, plus il est difficile de parler d'insertion. Il est alors plutôt question de travailler à une ré-affiliation à un groupe.

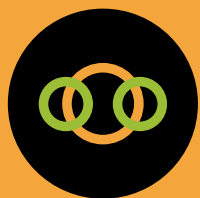
MESSAGES CLÉS VERS L'INSERTION

- **Le passage nécessaire vers une réinsertion sociale avant de parler d'une réinsertion professionnelle**
 - Restauration d'une certaine confiance et d'un sentiment de dignité.
 - Force du groupe et impact du lien humain.
 - Valorisation de la plus-value de la personne pour lui permettre de se créer à nouveau une identité propre.
 - Importance de retrouver à nouveau des points d'ancrage.
- **L'importance de la formation et de la reconversion**
 - Mise en place des programmes de formation adaptés afin de consolider un potentiel d'insertion
 - Facilitation des reconversions professionnelles et des reconnaissances de diplômes.
- **L'indispensable travail en réseau**
 - Préparation à l'emploi avec un processus incluant des étapes.
 - Développement d'un marché du travail par la création de jobs construits sur mesure pour un public plus atypique.
 - Importance de la collaboration entre et avec les différentes institutions (chômage, Hospice, AI,...).

CONCLUSION

Le souhait porté par la plupart des associations est de voir non seulement le développement facilité de nouveaux métiers mais également une vraie réflexion de fond sur l'insertion professionnelle ! Sans aucun doute, il y a lieu de repenser la notion de travail et d'insertion si nous voulons avoir une société «incluante».

COLLABORER



INNOVER



COMMUNIQUER



activités phares

3/ PORTAGE DE PROJETS DISPOSITIF DE NUIT (DDN)

3/ PORTAGE DE PROJETS

DISPOSITIF DE NUIT (DDN)

7/7
jours ouverts
de 21h à 7h30



130
lits par soir
mis à disposition

30'300
nuitées offertes
entre août 2019
et avril 2020

3/ PORTAGE DE PROJETS

DISPOSITIF DE NUIT (DDN)

présentation

PROJET DÉVELOPPÉ PAR LE COLLECTIF D'ASSOCIATIONS POUR L'URGENCE SOCIALE (CAUSE) COMPOSÉ DE L'ARMÉE DU SALUT, LE BATEAU GENÈVE, LE CARE, CARITAS GENÈVE, LE CENTRE LA ROSERAIE, LE CENTRE SOCIAL PROTESTANT, L'ESPACE SOLIDAIRE PÂQUIS ET PREMIÈRE LIGNE

Le dispositif de nuit initié par le Collectif et financé essentiellement par la Ville de Genève a pallié, d'une part, un manque considérable de places dans les hébergements d'urgence ouverts à l'année et, d'autre part, **fourni une alternative à des personnes particulièrement vulnérables et ne trouvant pas de réponses adéquates dans les dispositifs existants.**

Ainsi, c'est pour faire face à l'exacerbation des inégalités, des vulnérabilités provoquées par l'exclusion sociale que les Sleep-In se sont ouverts en juillet 2019. Par la mise en place d'hébergements à caractère humanitaire, ils ont rendu visible ce qui ne l'était pas, et ont entrouvert une porte que tous souhaiteraient plus propice à la prise en compte de la dignité des personnes dormant dehors et sans espoir d'évolution.

Par ses structures d'accueil inconditionnel adaptées aux plus vulnérables sans distinction aucune, le DDN a été le chaînon manquant entre la rue et les hébergements de stabilisation. Les réponses apportées ont été adaptées aux besoins de publics spécifiques notamment pour les femmes et les personnes usagères de drogue.

OBJECTIFS

Il a eu pour mission d'offrir des lieux nocturnes de répit, d'écoute, de réconfort et de sécurité à toute personne dans le besoin dans une atmosphère bienveillante et respectueuse de la dignité des personnes accueillies.

DURÉE DU PROJET

Mis en œuvre dès fin juillet 2019, il a malheureusement pris fin en mai 2020, faute de financement pour assurer sa continuité. Il a permis d'offrir 30'300 nuitées entre le mois d'août 2019 et le mois d'avril 2020.

CONCLUSION

Ce dispositif a été une plus-value sociétale au niveau sécuritaire, sanitaire et social. En raison de la gestion complexe des populations accueillies, le dispositif de nuit a activement collaboré, et en très bonne intelligence, avec le réseau socio-sanitaire genevois (services sociaux de la Ville et du Canton, CAMSCO, UMUS, Police, 144, associations, hébergements d'urgence, Eglises et temples).

SLEEP-IN

Les Sleep-in ont été pensés comme une première étape réalisable à court terme en vue d'un dispositif évolutif et plus pérenne. Ils ont fonctionné sous la forme de lieux d'accueil d'urgence type bas-seuil avec lits. Ouverts 7 jours sur 7, de 21h00 à 7h30 ; l'accueil y est gratuit et aucune condition n'y est exigée, si ce n'est d'avoir un comportement adéquat. Les personnes pouvaient aller et venir en toute liberté. Au cours de toute la période du projet, environ 130 lits par soir ont été mis à disposition pour les personnes sans-abri dans les différents Sleep-In répartis sur le territoire de la Ville de Genève et dans la commune de Vernier. Bien que modeste et restant un mode d'accueil précaire, ce type d'hébergement a permis d'offrir davantage qu'un toit. Un Sleep-in est un lieu ressource, un espace protégé face à l'insécurité vécue par les personnes en errance, un temps de récupération, offrant calme, sérénité et recul par opposition aux conditions extrêmes de la survie dans la rue engendrant fatigue et usure. Les Sleep-In sont des lieux d'accueil où des professionnel.le.s formé.e.s assurent un vis-à-vis respectueux des personnes et de leurs parcours, en veillant à leur ouvrir des portes et des perspectives pour l'amélioration de leurs conditions d'existence.

projets en développement 20-21

- DÉVELOPPEMENT DE LA STRATÉGIE DE COMMUNICATION DU CAPAS, D'UNE IDENTITÉ VISUELLE CLAIRE ET DE SUPPORTS DIGITAUX
- MISE EN LIGNE DE LA BASE DE DONNÉES INFORMATIONNELLES ET CRÉATION D'ESPACES COLLECTIFS VIRTUELS DE PARTAGE DE SAVOIRS
- TRAVAIL SUR L'ORIENTATION ET LE POSITIONNEMENT STRATÉGIQUE DU CAPAS
- ORGANISATION D'ATELIERS COLLABORATIFS (PRATIQUES DE GOUVERNANCE ASSOCIATIVES, RECHERCHE DE FONDS, ...)

partenariat et actions collectives

CAPAS & FONDATIONS

- présentation du catalogue de compétences et d'expertises des associations membres du CAPAS

CAPAS, VILLE ET CANTON

- présentation de la base de données informationnelles

ASSOCIATIONS MEMBRES

- travail sur la domiciliation lors d'une rencontre et rédaction d'un argumentaire
- deux rencontres de travail pour une gestion collective des frais d'interprétariat

organes comité 2019-2020

PRÉSIDENT

Alain Bolle
(Centre Social Protestant)

VICE-PRÉSIDENTE

Roxane Aubry
(SOS Femmes)

TRÉSORIER

Fabrice Roman
(Centre de la Roseraie)

MEMBRES

Sophie Buch
(Pro Juventute)
Alfredo Camelo
(Pluriels)
Caroline Eichenberger
(Camarada)
Muriel Golay
(Centre LAVI)
Valérie Spagna
(Accueil de Nuit)

COORDINATRICES

Geneviève Bordry
(CAPAS)
Nathalie Favre
(CAPAS)

activités internes

EN 2019, LE CAPAS C'EST :

1 assemblée générale

1 plénière

avec la participation du conseiller d'Etat Monsieur Thierry Apothéloz.

Les Thèmes abordés selon l'expertise des associations sont : violence intra familiale, santé psychique, famille.

2 séminaires thématiques

(techniques de réseautage et gouvernance)

8 séances de comité

5 séances de bureau

3 auditions

3 courriers collectifs

(1 HG, 1 domiciliation, 1 interprétariat communautaire)

12 rencontres inter-associatives

(3 avec les chargé.e.s de comm, 2 pour les frais d'interprétariat, 7 avec équipes de terrain pour lunch thématiques)

2 coordinatrices à 0,7%

(1331 heures de coordination ; travaux de groupes, gestion de projets, rédactions diverses, administration, lobbying, rencontres inter-institutionnelles, organisation de séminaires, recherches de fonds, organisation de lunch thématique, contacts avec les membres, ...)

45 salariés du CAPAS

mandats externes & actions de com'

CHARGÉES DE COMMUNICATION

Sandra Papi - gestion du site internet
alveo.design - Line Roby - développement de la stratégie communication et le RA

SPÉCIALISTE EN INFORMATION DOCUMENTAIRE

Marion Destraz - catalogage de données informationnelles et traitement de documentations des associations du CAPAS

ANIMATEUR.TRICE.S CONSULTANT.E.S

Hypso sàrl - Yvan Constantin - animation de séminaires sur la gouvernance
Strategos - Valérie Bauwens - animation et conception du lunch thématique 2019

WEB CONCEPTEUR

Jonas Dumas - réalisation du site internet du CAPAS, du catalogue et de la base de données informationnelles du CAPAS ainsi que du support de la newsletter

FIDUCIAIRE

Comptabilis - gestion des comptes, facturation, préparation des contrats, gestion des salaires

comptes

**FONDS RÉCOLTÉS
RAPPORT VÉRIFICATEURS AUX COMPTES
COMPTES**

fonds récoltés

SUBVENTIONS REÇUES

ÉTAT DE GENÈVE,

pour le CAPAS

obtenu CHF 50'000.-

ÉTAT DE GENÈVE

pour le portage de projet
du Dispositif de Nuit

obtenu CHF 20'000.-

VILLE DE GENÈVE

pour le portage de projet
du Dispositif de Nuit

obtenu CHF 1'400'000.-

COMMUNES GENEVOISES

pour le portage de projet
du Dispositif de Nuit

obtenu CHF 5'000

DONS REÇUES

FONDATION PRIVÉE GENEVOISE

obtenu CHF 50'000.-

FONDATION ANDRÉ CYPRIEN

obtenu CHF 25'000.-

CATERPILLAR SÀRL

obtenu CHF 10'000.-

COTISATIONS DES MEMBRES

CHF 47'250.-

rapport vérificateurs aux comptes

Genève, le 18 mai 2020

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints du Collectif d'Associations pour l'Action sociale (CAPAS), Genève le bilan, le compte de résultat, le tableau de flux de trésorerie, le tableau de variation des fonds et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2019.

Responsabilité du Comité

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux Swiss GAAP RPC (en particulier la 21) aux dispositions légales, en particulier aux directives de la Ville et du Canton de Genève, et aux statuts, incombe au Comité. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Comité est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels donnent une image fidèle de la situation financière pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2019 ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie, conformément aux Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse et aux statuts, à la loi genevoise sur la gestion administrative et financière de l'Etat de Genève, à la loi sur les indemnités et les aides financières de l'Etat de Genève et son règlement d'application ainsi que les directives émises par le Conseil d'Etat, au règlement régissant les conditions d'octroi des subventions municipales de la Ville de Genève.

Autres points

Les comptes annuels de la période précédente, soumis à une vérification conformément aux statuts, ont été contrôlés par des vérificateurs des comptes. Ceux-ci n'ont pas fait de remarques sur les comptes lors de l'Assemblée générale du 23 mai 2019.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Dans le cadre de l'audit que nous avons mené conformément à l'article 728a al. 1 ch. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous avons constaté qu'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Comité, était suffisamment documenté mais n'avait pas été appliqué sur tous les points essentiels, durant tout l'exercice comptable sous revue. Concernant ce point, nous vous renvoyons au point 4 de l'annexe aux comptes.

Selon notre appréciation, le système de contrôle interne n'est pas conforme à la loi suisse, ce qui explique que nous ne puissions confirmer l'existence du système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels.

Lors de notre audit, nous n'avons pas rencontré d'éléments nous permettant de conclure que le CAPAS n'a pas pris les dispositions pour respecter les obligations énoncées à l'art. 113. al 1, let. A à E OIMF afférentes à la négociation de dérivés.

En outre, nous vous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

GAS Global Audit Services SA


Catherine Minder-Reynard
Expert réviseur agréée
Réviseur responsable


Adam Gimmi
Expert réviseur agréé

Annexes : comptes annuels

**BILAN ET COMPTE DE RÉSULTAT
POUR L'EXERCICE COMPTABLE
DU 1^{er} JANVIER 2019 AU 31 DÉCEMBRE 2019**

BILAN
AU 31 DÉCEMBRE 2019
avec chiffres de l'année
comparative en francs suisses

ACTIFS	2019	2018
Actifs circulants		
Liquidités	422'721	90'862
Avances de frais	9'774	-
Comptes de régularisation actif	30'952	19'810
Total actifs circulants	463'447	110'672
TOTAL ACTIFS	463'447	110'672
PASSIFS		
Capitaux étrangers à court terme		
Créanciers	14'553	6'803
Créanciers sociaux et fiscaux	303'079	-
Comptes de régularisation passif	28'698	8'822
Total capitaux étrangers à court terme	346'330	15'625
Fonds Affectés		
Fonds affecté Communication	18'881	18'881
Fonds affecté Développement de projets	40'000	20'000
Fonds affecté Base de données	38'760	36'085
Fonds affecté Laverie	2'995	18'015
Fonds affecté Dispositif de nuit	16'449	-
Total fonds affectés	117'085	92'981
Fonds Propres		
Résultats reportés	2'066	3'672
Résultat de l'exercice - Bénéfice / (perte)	-2'034	-1'606
Total fonds propres	32	2'066
TOTAL PASSIFS	463'447	110'672

COMPTE DE RÉSULTAT

Exercice du 1^{er} janvier 2019
au 31 décembre 2019
avec chiffres de l'année
comparative en francs suisses

REVENUS D'EXPLOITATION	2019	2018
Subventions		
Etat de Genève	70'000	19'500
Ville de Genève	1 400'000	-
Autres communes	5'000	-
Total subventions	1 475'000	19'500
Autres produits		
Participations aux frais (Armée du Salut)	13'000	-
Cotisations	47'250	52'800
Dons reçus	85'000	120'350
Autres Produits	345	84
Total autres produits	145'595	173'234
TOTAL REVENUS D'EXPLOITATION	1 620'595	192'734
CHARGES D'EXPLOITATION	2019	2018
Charges directs d'activités et de projets		
Charges directs de projets	89'137	38'321
Charges de personnel		
Salaires	1'182'261	-
Charges sociales	193'698	-
Honoraires Coordination	73'800	83'232
Autres frais de personnel	6'843	5'150
Indemnités reçues des assurances	-597	-
Total charges de personnel	1 456'005	88'382

COMPTE DE RÉSULTAT

Exercice du 1^{er} janvier 2019
 au 31 décembre 2019
 avec chiffres de l'année
 comparative en francs suisses

CHARGES D'EXPLOITATION (suite)	2019	2018
Frais généraux		
Frais de locaux	12'072	2'776
Frais administratifs et informatiques	34'236	6'868
Frais de communication, déplacement et représentation	6'487	3'770
Frais bancaires et financiers	588	122
Total frais généraux	53'383	13'536
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	1 598'525	140'240
RESULTAT NET AVANT VARIATIONS DES FONDS	22'070	52'494
- Attribution aux fonds affectés	-1'440'000	-67'350
+ Utilisation des fonds affectés	1'415'896	13'250
Mouvement net des fonds affectés	-24'104	-54'100
RESULTAT NET DE L'EXERCICE - Bénéfice / (perte)	-2'034	-1'606

COMPTE DE RÉSULTAT PAR PROJETS

Exercice du 1^{er} janvier 2019
au 31 décembre 2019
avec chiffres de l'année
comparative en francs suisses

2019	DDN Printemps	DDN dès août	Autres projets	Fonds non affectés	Total
Fonds affectés					
Subventions	25'000	1'400'000	40'000	10'000	1'475'000
Cotisations				47'250	47'250
Dons				85'000	85'000
Autres revenus	13'000			345	13'345
Total revenus d'exploitation	38'000	1'400'000	40'000	142'595	1'620'595
Charges d'exploitation					
Charges directes de projets		32'058	32'345	24'734	89'137
Charges de personnel	43'321	1'316'767		95'917	1'456'005
Frais généraux	2'449	34'726		16'208	53'383
Total charges d'exploitation	45'770	1'383'551	32'345	136'859	1'598'525
Résultat avant mouvement de fonds	-7'770	16'449	7'655	5'736	22'070
Mouvement de fonds	-	-16'449	-7'655	-	-24'104
Résultat net de l'exercice	-7'770	-	-	5'736	-2'034
2018		Dispositif de nuit	Autres projets	Fonds non affectés	Total
Revenus d'exploitation					
Subventions		-	19'500	-	19'500
Cotisations		-	-	52'800	52'800
Dons		-	47'850	72'500	120'350
Autres revenus		-	-	84	84
Total des revenus d'exploitation		-	67'350	125'384	192'734
Charges directes de projets		-	13'250	25'071	38'321
Charges de personnel		-	-	88'382	88'382
Frais généraux		-	-	13'536	13'536
Total charges d'exploitation		-	13'250	126'989	140'239
Résultat avant mouvement de fonds		-	54'100	-1'606	52'494
Mouvement de fonds		-	-54'100	-	-54'100
Résultat net de l'exercice		-	-	-1'606	-1'606

**NOTE ANNEXE
AUX ÉTATS FINANCIERS
AU 31 DÉCEMBRE 2019**
avec chiffre de l'année
comparative en francs suisses

TABEAU DE FINANCEMENT	2019	2018
Flux de fonds provenant de l'activité d'exploitation		
Résultat de l'exercice	-2'034	-1'606
Diminution / (Augmentation) créances à court terme	-9'774	-
Diminution / (Augmentation) comptes de régularisation actif	-11'142	-19'563
Augmentation / (Diminution) des capitaux étrangers à court terme	310'829	6'803
Augmentation / (Diminution) comptes de régularisation passif	19'876	2'308
Total flux de fonds provenant de l'activité d'exploitation	307'755	-12'059
Flux de fonds provenant de l'activité de financement		
Augmentation / (Utilisation) des fonds affectés	24'104	54'100
Total flux de fonds provenant de l'activité de financement	24'104	54'100
TOTAL VARIATION DES LIQUIDITES	331'859	42'041
Etat des liquidités au 1er janvier	90'862	48'821
Etat des liquidités au 31 décembre	422'721	90'862

**TABLEAU DE
VARIATION DES FONDS
POUR L'EXERCICE CLOS
AU 31 DÉCEMBRE 2019**

avec chiffre de l'année
comparative en francs suisses

2019	01.01.2019	Attributions	Utilisations	Transferts internes	31.12.2019
Fonds affectés					
Fonds affecté Communication	18'881				18'881
Fonds affecté Développement de projets	20'000	20'000			40'000
Fonds affecté Base de données	36'085	20'000	-17'325		38'760
Fonds affecté Laverie	18'015		-15'020		2'995
Fonds affecté DDN	-	1'400'000	-1'383'551		16 449
Total fonds affectés	92'981	1'440'000	-1'415'896	-	117'085
Fonds propres					
Résultat reporté	3'672			-1'606	2'066
Résultat de l'exercice	-1'606	-2'034		1'606	-2'034
Total fonds propres	2'066	-2'034	-	-	32

2018	01.01.2018	Attributions	Utilisations	Transferts internes	31.12.2018
Fonds affectés					
Fonds affecté Communication	18'881	-	-	-	18'881
Fonds affecté Développement de projets	20'000	-	-	-	20'000
Fonds affecté Base de données	-	47'850	-11'765	-	36'085
Fonds affecté Laverie	-	19'500	-1'485	-	18'015
Total fonds affectés	38'881	67'350	-13'250	-	92'981
Fonds propres					
Résultat reporté	-	-	-	3'672	3'672
Résultat de l'exercice	3'672	-1'606	-	-3'672	-1'606
Total Total fonds propres	3'672	-1'606	-	-	2'066

plus-values du CAPAS

- ÉTUDES ET ANALYSES TRANSVERSALES
DES PROBLÉMATIQUES SOCIALES
- ÉLABORATION COMMUNE DE SOLUTIONS INNOVANTES
- MUTUALISATION DE SOLIDARITÉS ET DE LIEN SOCIAL
- MUTUALISATION DES COMPÉTENCES, DES EXPERTISES
ET DES DONNÉES INFORMATIONNELLES SOCIO SANITAIRES